comment se séparer à moindre frais / mode d'emploi /

Par d34

Bonjour,
nous souhaitons nous séparer mon épouse et moi et avons 3 enfants et je souhaite opter pour la garde alternée, car je me suis toujours bien occupé de nos enfants et ma femme me rétorque qu'il me faut d'abord trouver un appart.

Aussi, quelle procédure rapide peut solutionner cette situation qui est assez pesante en ce moment et est ce que si je te trouve un nouvel appart une simple déclaration sur l'honneur de me mon épouse suffit qui stipule que nous sommes d'accord pour la garde alternée?

cdt,

Par Domil

Déjà, ce n'est pas la garde, mais la résidence alternée.
Ensuite, sauf si vous êtes très imprudent, vous faites valider votre accord par le juge.
Donc vous faites les choses dans les règles, vous commencez par prendre un avocat pour le divorce, et vous ne quittez pas le domicile conjugal avant soit le prononcé du divorce par consentement mutuel, soit l'ONC vous autorisant à vivre séparemment.

Par d34

bjr,

pouvez vous me dire ce que signifie ONC ?

merci d'avance,

det,

Par d34

bjr,

pouvez vous me dire ce que signifie ONC ?

merci d'avance,

det,

Par Domil

Quand on fait un divorce, sans consentement mutuel, on passe d'abord en audience de conciliation. A l'issue de cette audience, le juge émet une Ordonnance de Non-Conciliation

---
Par d34

ok merci, mais nous souhaitons opter pour le consentement mutuel, aussi si j'ai bien compris et si nous sommes d'accord sur tout et entre autres sur la résidence alternée, cette procédure est la plus rapide ?

Par d34

ok merci, mais nous souhaitons opter pour le consentement mutuel, aussi si j'ai bien compris et si nous sommes d'accord sur tout et entre autres sur la résidence alternée, cette procédure est la plus rapide ?

Par Domil

oui, mais vous devez vous mettre d'accord sur tout, le moindre détail. Il faut quand même aller voir un avocat